

CABINET

N° 1042/2021/MSHPAUS/CAB

Lomé, le 30 AOUT 2021

LE MINISTRE

A
Monsieur le Directeur Général de
l'Agence Nationale de l'Aviation
Civile du Togo

Lomé

Objet : Mésures à prendre vis-à-vis des passagers
venant du Brésil, de l'Afrique du Sud, de l'Inde,
du Royaume-Uni, de la Russie, du Portugal et de la Tunisie

Monsieur le Directeur Général,

En raison des informations faisant état de variants du Coronavirus avec une virulence et une propogation élevées, je vous demande de mettre systématiquement en quarantaine pour soixante douze (72) heures et à la charge des intéressés, tous les passagers en provenance du Brésil, de l'Afrique du Sud, de l'Inde, du Royaume-Uni, de la Russie, du Portugal et de la Tunisie et ce quel que soit le résultat du test.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.



Professeur
Moustafa MIJIYAWA

Cc : - CNGR
- Institut National d'Hygiène (INH)